



ARVERNE
CONSEIL

Eric CUIPIF

*Diplômé d'Expertise-comptable
Commissaire aux comptes*

Geoffroy GLAZIOU

*Diplômé d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes*

Eric MAS

*Diplômé d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes*



CENTRE JEAN PERRIN

58 rue Montalembert
63011 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ARVERNE CONSEIL

S.A.R.L. au capital de 153.930 Euros
17 rue de Sarliève – Le Triangle
63800 CURNON D'Auvergne

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

A l'attention des membres du CENTRE JEAN PERRIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du CENTRE JEAN PERRIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Centre à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Direction du Centre et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Centre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la Direction du Centre.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Centre.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 20 mai 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



SARL ARVERNE CONSEIL
représentée par Eric MAS

BILAN (actif)

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		Brut	Amortissements et dépréciations (signe positif)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 069 538,81	7 975 912,47	1 093 626,34	1 070 470,75
	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'études et de recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	9 069 538,81	7 975 912,47	1 093 626,34	1 070 470,75
	Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 132 765,34	94 628 037,70	47 504 727,64	47 523 160,88
	Terrains	1 282 419,24	0,00	1 282 419,24	1 220 663,00
	Constructions	76 462 383,54	51 126 143,04	25 336 240,50	26 662 521,82
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	53 216 220,01	37 497 700,71	15 718 519,30	16 492 492,41
	Autres immobilisations corporelles	6 974 823,55	5 712 467,52	1 262 356,03	1 027 318,27
	Immobilisations corporelles en cours	3 905 192,57	0,00	3 905 192,57	2 120 165,38
	Immobilisations reçues en affectation	291 726,43	291 726,43	0,00	0,00
	Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 546 599,30	0,00	3 546 599,30	3 695 400,75
	Participations et créances rattachées à des participations	17 900,00	0,00	17 900,00	17 900,00
	Autres titres immobilisés	215 948,75	0,00	215 948,75	211 191,00
	Prêts	2 272 168,86	0,00	2 272 168,86	2 165 728,06
	Autres	1 040 581,69	0,00	1 040 581,69	1 300 581,69
	COMPTE DE LIAISON INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL I	154 748 903,45	102 603 950,17	52 144 953,28	52 289 032,38
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS	3 844 209,29	0,00	3 844 209,29	5 069 045,43
	Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres approvisionnements	3 844 209,29	0,00	3 844 209,29	5 069 045,43
	En cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits	0,00	0,00	0,00	0,00
	Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES D'EXPLOITATION	27 188 396,33	410 000,00	26 778 396,33	24 028 507,54
	Hospitalisés et consultants	44 398,31	0,00	44 398,31	49 188,22
	Caisse pivot	20 345 318,41	0,00	20 345 318,41	16 873 130,82
	Autres tiers-payants	5 128 999,69	265 000,00	4 863 999,69	4 637 377,56
	Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	1 669 679,92	145 000,00	1 524 679,92	2 468 810,94
	CREANCES DIVERSES	3 831 960,92	83 050,00	3 748 910,92	2 885 907,91
	COMPTE DE LIAISON FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 450 000,00	0,00	2 450 000,00	2 450 000,00
	DISPONIBILITES	6 029 008,06	0,00	6 029 008,06	6 326 228,96
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	964 262,14	0,00	964 262,14	996 772,44
	COMPTE DE LIAISON TRESORERIE	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL II	44 307 836,74	493 050,00	43 814 786,74	41 756 462,28
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses à classer ou à régulariser	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations attendues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Ecart de conversion d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		199 056 740,19	103 097 000,17	95 959 740,02	94 045 494,66

	Exercice 2025	Exercice 2024
Taux de vétusté des équipements	71,79%	70,19%
Taux de vétusté des batiments	66,86%	64,43%

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
CAPITAUX PROPRES	APPORTS et FONDS ASSOCIATIFS	14 429 557,68	14 184 469,06
	RESERVES	.	.
	Excédent affecté à l'investissement	1 962 186,18	1 962 186,18
	Réserve de trésorerie	2 213 146,31	2 213 146,31
	Réserves de compensation	0,00	0,00
	Autres réserves	0,00	0,00
	REPORT A NOUVEAU	0,00	0,00
	Report à nouveau excédentaire	6 253 288,99	5 395 439,54
	Report à nouveau déficitaire	0,00	0,00
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-823 647,05	857 849,45
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 606 573,43	4 948 322,59
	PROVISIONS REGLEMENTEES	9 231 180,25	10 159 249,26
	DROIT DE L'AFFECTANT	0,00	0,00
	COMPTE DE LIAISON INVESTISSEMENT	0,00	0,00
	FONDS DEDIES	0,00	0,00
TOTAL I		38 872 285,79	39 720 662,39
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS POUR RISQUES	2 431 923,00	2 026 884,00
	PROVISIONS POUR CHARGES	44 314,72	79 309,43
	TOTAL II	2 476 237,72	2 106 193,43
DETTES	DETTES FINANCIERES	17 185 345,58	16 702 099,94
	Emprunts obligataires	0,00	0,00
	Emprunts auprès des établissements de crédit	17 133 976,37	16 640 616,29
	Emprunts et dettes financières divers	51 369,21	61 483,65
	Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
	DETTES D'EXPLOITATION	25 934 475,58	23 652 841,91
	Avances reçues	2 004 780,80	1 684 398,47
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 891 181,98	10 643 172,85
	Dettes fiscales et sociales	11 038 512,80	11 325 270,59
	DETTES DIVERSES	11 491 395,35	11 863 696,99
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 915 753,72	2 305 712,00
	Fonds déposés par les hospitalisés et hébergés	0,00	0,00
	Autres	7 536 677,59	7 350 281,88
	Produits constatés d'avance	2 038 964,04	2 207 703,11
	COMPTE DE LIAISON FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	COMPTE DE LIAISON TRESORERIE	0,00	0,00
TOTAL III		54 611 216,51	52 218 638,84
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser -crédit	0,00	0,00
	Ecart de conversion passif	0,00	0,00
	TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		95 959 740,02	94 045 494,66
Capitaux permanents		58 533 869,09	58 528 955,76
Encours de la dette		17 185 345,58	16 702 099,94

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Compte de résultat de l'établissement (toute activité confondue)

	Comptes (somme des comptes de tous les CRP)	Exercice 2025	Exercice 2024	Ecart en %
Ventes de marchandises	707	2 266 294,23	1 080 407,82	109,76%
Production vendue	SC 70 sauf 707 - SD 709	2 598 818,75	2 213 343,85	17,42%
Production stockée	+ SC 713 ou - SD 713	0,00	0,00	0,00%
Production immobilisée	72	0,00	0,00	0,00%
Produits de l'activité	73	139 284 889,91	131 875 252,66	5,62%
Produits sur exercice antérieurs à la charge de l'assurance maladie	7722	0,00	0,00	0,00%
Produits Bruts d'exploitation		144 150 002,89	135 169 004,33	6,64%
Subventions d'exploitation et participations	74	1 266 952,00	1 243 952,00	1,85%
dont FIR	7471	1 264 667,00	1 241 947,00	1,83%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	781	1 692 842,71	1 683 632,67	0,55%
Transferts de charges d'exploitation	791	0,00	0,00	0,00%
Autres produits de gestion courante	75	3 626 199,05	4 990 322,77	-27,34%
Produits d'exploitation (hors 7722)		150 735 996,65	143 086 911,77	5,35%
PRODUITS D'EXPLOITATION (yc 7722) : TOTAL I		150 735 996,65	143 086 911,77	5,35%
Achats de marchandises	SD 607 - SC 6097	0,00	0,00	0,00%
- variation de stock	+ SD 6037 ou - SC 6037	0,00	0,00	0,00%
Achats de matières premières et fournitures	SD 601 - SC 6091	0,00	0,00	0,00%
- variation de stocks	+ SD 6031 ou - SC 6031	0,00	0,00	0,00%
Achats d'autres approvisionnements	SD 602 - SC 6092	57 189 965,56	54 614 372,67	4,72%
- variation de stock	+ SD 6032 ou - SC 6032	1 224 836,14	-1 101 831,11	-211,16%
Achats non stockés de matières et fournitures	SD 606 - SC 6096	2 410 637,12	2 573 120,02	-6,31%
Services extérieurs et autres	SD 61 - SC 619; SD 62 - SC 629	16 797 910,07	16 200 291,06	3,69%
Dont personnel extérieur à l'établissement	621	3 163 684,05	3 240 409,52	-2,37%
Consommations intermédiaires		74 459 664,84	69 045 543,12	7,84%
Impôts, taxes et versements assimilés - sur rémunérations	SD 631 - SC 6319, SD 633 - SC 6339	6 443 463,30	5 999 019,46	7,41%
Impôts, taxes et versements assimilés - autres	635, 637	2 004,34	0,00	0,00%
Charges de personnel - rémunérations et autres charges de personnel	SD 641 - SC 6419 - SC 6412, SD 642 - SC 6429 - SC 6427, SD 648 - SC 6489, - SC 649	42 642 951,97	40 525 681,46	5,22%
Charges de personnel - charges sociales	SD 645 - SC 64519 - SC 64529, SD 647 - SC 64719 - SC 64729	16 690 092,40	15 404 172,70	8,35%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	6811, 6816	7 921 115,78	8 024 926,27	-1,29%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6817	330 170,00	297 445,00	11,00%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - pour risques et charges : dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	6812, 6815	1 845 522,00	1 519 592,00	21,45%
Autres charges de gestion courante	65	93 529,01	395 917,93	-76,38%
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II		153 592 197,69	144 452 707,46	6,33%
Excédent Brut d'Exploitation		2 015 093,99	2 198 130,07	-8,33%
Remboursements de frais par les CRA	7087	0,00	0,00	0,00%
Produits courants de fonctionnement	70 à 75 + 7722	149 043 153,94	141 403 279,10	5,40%
Dont produits de l'activité	73, 7471 + 7722	140 549 556,91	133 117 199,66	5,58%
Charges nettes courantes de fonctionnement	60 à 65 (débits nets des crédits)	143 495 389,91	134 610 744,19	6,60%
Dont charges nettes de personnel	621, 631, 633 et 64 (débits nets des crédits)	68 940 191,72	65 169 283,14	5,79%
Marge brute		5 547 764,03	6 792 534,91	-18,33%
Marge brute hors aides financières		5 547 764,03	6 792 534,91	-18,33%
Taux de marge brute		3,722%	4,804%	-22,51%
Taux de marge brute (hors aides financières)		3,722%	4,804%	-22,51%
Taux de marge brute retraité des 6xx		3,722%	4,804%	-22,51%
Taux de marge brute retraité des 6xx (hors aides financières)		3,722%	4,804%	-22,51%
Résultat		-2 856 201,04	-1 365 795,69	109,12%
Résultat d'exploitation hors 7722		-2 856 201,04	-1 365 795,69	109,12%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-2 856 201,04	-1 365 795,69	109,12%

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

De participations et des immobilisations financières	761, 762, 763	0,00	0,00	0,00%
Revenus des VMP, escomptes obtenus et autres produits financiers	764, 765, 768	386 529,40	544 858,75	-29,06%
Reprises sur provisions	786	0,00	0,00	0,00%
Transferts de charges financières	796	0,00	0,00	0,00%
Gains de change	766	0,00	0,00	0,00%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	767	0,00	0,00	0,00%
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		386 529,40	544 858,75	-29,06%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	686	0,00	0,00	0,00%
Intérêts et charges assimilées	661, 665, 668	547 795,88	660 821,87	-17,10%
Pertes de change	666	0,00	0,00	0,00%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	667	0,00	0,00	0,00%
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		547 795,88	660 821,87	-17,10%
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		-161 266,48	-115 963,12	39,07%
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)		-3 017 467,52	-1 481 758,81	103,64%
Sur opérations de gestion - exercice courant	771, 778	473 589,74	439 390,81	7,78%
Sur opérations de gestion - exercices antérieurs	772, 773	0,00	0,00	0,00%
Produits sur exercice antérieurs à la charge de l'assurance maladie	dont 7722	0,00	0,00	0,00%
Sur opérations en capital	775, 777	802 912,37	935 521,62	-14,17%
Reprises sur provisions et dépréciations - reprises sur les provisions réglementées	7874	928 069,01	1 024 248,65	-9,39%
Reprises sur provisions et dépréciations - reprises sur les provisions exceptionnelles	7875	0,00	0,00	0,00%
Reprises sur provisions et dépréciations - reprises sur les dépréciations exceptionnelles	7876	0,00	0,00	0,00%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	789	0,00	0,00	0,00%
Transfert de charges exceptionnelles	797	0,00	0,00	0,00%
Produits exceptionnels (yc 7722)		2 204 571,12	2 399 161,08	-8,11%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (hors 7722) TOTAL V		2 204 571,12	2 399 161,08	-8,11%
Sur opérations de gestion - exercice courant	671, 678	0,00	0,00	0,00%
Sur opérations de gestion - exercices antérieurs	672, 673	0,00	0,00	0,00%
Sur opérations en capital	675	3 376,17	22 766,82	-85,17%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - dotations aux provisions réglementées	6874	0,00	0,00	0,00%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - dotations aux provisions exceptionnelles	6875	0,00	0,00	0,00%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - dotations aux amortissements et dépréciations exceptionnels	6871, 6876	0,00	0,00	0,00%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	689	0,00	0,00	0,00%
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		3 376,17	22 766,82	-85,17%
Résultat exceptionnel (yc 7722)		2 201 194,95	2 376 394,26	-7,37%
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (hors 7722) (V-VI)		2 201 194,95	2 376 394,26	-7,37%
Impôt sur les bénéfices et assimilés (VII)	69	7 374,48	36 786,00	-79,95%
5 - TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		153 327 097,17	146 030 931,60	5,00%
6 - TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)		154 150 744,22	145 173 082,15	6,18%
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)		-823 647,05	857 849,45	-196,01%
Résultat global/Total produits		-0,537%	0,587%	-191,44%

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

ANNEXE au bilan et au compte de résultat 2025

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

630000479
CENTRE REGIONAL JEAN PERRIN

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

L'article 24 du décret n°85.295 du 1^{er} mars 1985, modifié par le décret du 28 décembre 1988, prévoit que les comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçantes ayant une activité économique (auxquelles l'article 27 de la loi du 1^{er} mars 1984 et l'article 22 du décret du 1^{er} mars 1985 font obligation d'établir chaque année un bilan, un compte de résultat et une annexe) sont établis selon les principes et méthodes comptables définis au Code de Commerce et dans les textes pris pour son application.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025. Il a une durée de 12 mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de 95.959.740,02 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 153.327.097,17 € et un total de charges de 154.150.744,22 €, dégagant ainsi un résultat déficitaire de -823.647,05 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement n'a été apporté dans les méthodes de comptabilisation et de présentation sur l'exercice 2025.

Par ailleurs, le Centre Jean Perrin a décidé de ne pas appliquer le règlement comptable ANC n° 2022-06, dont l'application n'est pas obligatoire pour les établissements de santé (pas d'intégration dans la M21). Le Centre Jean PERRIN a donc maintenu les principes comptables actuellement en vigueur.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée	Observations
Bâtiment	Linéaire	25 ans	Les constructions antérieures au 01/01/2006 sont amorties de 10 à 50 ans
Matériel	Linéaire	5 à 10 ans	
Matériel biomédical	Linéaire	3 à 18 ans	
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans	
Outillage	Linéaire	5 à 8 ans	
Automobiles et matériel roulant	Linéaire	4 à 5 ans	
Mobilier	Linéaire	8 ans	
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 8 ans	
Agencements et installations	Linéaire		Durée variable suivant le corps de métier
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans	

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Au 31/12/2025, le poste immobilisations brutes s'élève à 154.748.903,45€, et le montant des amortissements - dépréciations est de 102.603.950,17€.

Le poste immobilisations nettes s'élève donc à 52.144.953,28€ pour un montant de 52.289.032,38€ au 31/12/2024.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Le montant des stocks s'élève à 3.844.209,29 € au 31/12/2025 versus 5.069.045,43 € au 31/12/2024. La diminution correspond essentiellement aux produits pharmaceutiques.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Au 31/12/2025, les provisions sur créances irrécouvrables et créances diverses s'élèvent à 493.050 € versus à 380.245 € au 31/12/2024.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

La trésorerie s'élève à 8.479.008,06 € (dont 2.450.000€ de placement) au 31/12/2025 versus 8.776.228,96 € au 31/12/2024.

Provisions Réglementées pour renouvellement des immobilisations

Selon l'avenant Plan Hôpital 2012 au CPOM, les crédits Hôpital 2012 doivent faire l'objet d'une constitution de provisions dans la comptabilité de l'établissement, sur un compte approprié (compte 68742 et compte 142 « provisions réglementées » pour les établissements publics de santé et les PSPH), tant que les projets ne sont pas amortis.

Une provision est donc constituée à cet effet depuis 2008.

Les crédits obtenus fléchés sur des projets spécifiques pour le financement des surcoûts de titre 4 d'investissements (bâtiment énergie, ORPI-Hôpital 2007, chaufferie, scanner, Hôpital 2012, Hôpital Numérique...) ont été enregistrés en provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations et font l'objet d'une reprise au fur et à mesure de la mise en service des investissements ainsi financés. En 2023, le Centre Jean Perrin a reçu une aide régionale d'investissements des équipements biomédicaux de 1.000.000€.

En 2025, au même titre qu'en 2024, le Centre Jean Perrin a également reçu une aide régionale d'investissements des équipements biomédicaux de 1.000.000€, avec instruction de la comptabiliser en subvention d'investissements (et donc non pas en provisions réglementées).

Le montant des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations inscrites au bilan 2025 s'élève à 9.231.180,25 € versus 10.159.249,26 € au 31/12/2024.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2025 à 2.476.237,72 €, soit :

● des provisions pour risques (litiges sociaux, patients,...)	2.432 K€
● des provisions pour charges de :	44 K€
<i>(crédits perçus les années précédentes, non encore consommés et antérieurs à la mise en place des fonds dédiés et des produits constatés d'avance)</i>	

Les provisions pour risques et charges s'élevaient au 31/12/2024 à 2.106.193,43 €.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2.038.964,04 € au 31/12/2025 dont

● des financements MIGAC et FIR et autres dotations A.R.S.	478.940€
● des financements par projets (recherche et autres selon fiche DGOS n°17)	1.557.416€
● des financements divers	2.608€

Les produits constatés d'avance s'élevaient à 2.207.703,11 € au 31/12/2024.

Méthode utilisée pour la reconnaissance des produits de l'activité hospitalière

Au 31/12/2025, les recettes de l'activité hospitalière s'élèvent à 140.549.556,91€, soit :

• les recettes de Titre 1 s'élèvent à	134.894.281,24€
➤ activité	82.864.903,72€
➤ molécules onéreuses et dispositifs médicaux implantables	41.541.453,68€
➤ les transports article 80 pour les patients inter hospitaliers.....	811.193,08€
➤ dotations MS OSP, IFAQ et FIR	9.676.730,76€
• les recettes de Titre 2, s'élèvent à	5.655.275,67 €

Les recettes d'activité de titre 1 sont issues de la déclaration mensuelle d'activité établie par le Centre Jean PERRIN sur la plateforme E-pmsi pour l'hospitalisation et de la facturation à l'Assurance Maladie dans le cadre de FIDES externe.

A ces recettes s'ajoutent les dotations MS OSP, FIR et IFAQ notifiées par l'Agence Régionale de Santé, variation produits constatés d'avance inclus ainsi que le forfait IFAQ.

Les recettes de titre 2 proviennent du logiciel de facturation hospitalière « HOPITAL MANAGER » de l'éditeur « SOFTWAY MEDICAL ».

Au 31/12/2024, les recettes de l'activité hospitalière s'élevaient à 133.117.199,66€.

FAITS CARACTERISTIQUES SUR L'EXERCICE

1. Gouvernance

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Composition du Conseil d'Administration

En 2025, le Conseil d'Administration du Centre Jean PERRIN s'est réuni à 4 reprises les 17 mars, 2 juillet, 13 octobre et 15 décembre.

Au cours de cet exercice, les membres du Conseil d'Administration ont été fixés par les arrêtés suivants :

- arrêté n°2025-17-0013 du 13 janvier 2025 ;
- arrêté n°2025-17-0694 du 9 septembre 2025

• **Membres délibératifs :**

- Président du Conseil d'Administration : Monsieur le Préfet du Puy de Dôme, Monsieur Joël MATHURIN ;
- Doyen de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand : M. le Pr P. CLAVELOU ;
- Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, Mme Valérie DURAND ROCHE,
- Personnalité scientifique désignée par l'Institut National du Cancer : M. le Pr. Franck CHAUVIN ;
- Représentant du Conseil Economique Social et Environnemental Régional : Monsieur Marc AUBRY ;
- Personnalités qualifiées :
 - M. le Dr. Gilbert LHOSTE ;
 - Mr Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand ;
 - M. Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ;
 - M. Henry DOCHER, Président Honoraire du Tribunal de Commerce ; puis à compter de l'arrêté du 09/09/2025 M. Claude BARBIN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme ;
- Représentants des usagers :
 - Mme Marie-Thérèse PASCUTTINI, Représentante de la Ligue contre le cancer de l'Allier ;
 - M. le Pr. Jacques DAUPLAT, Représentant de la Ligue contre le cancer du Puy de Dôme ;
- Représentants des personnels désignés par la Conférence Médicale d'Etablissement :
 - M. le Dr Nathanaël EISENMANN, Praticien hospitalier,
 - Mme le Dr Pascale DUBRAY-LONGERAS, Praticien hospitalier ;
- Représentants des personnels désignés par le Comité d'Entreprise :
 - Mme Véronique DEDIEU,
 - Mme Chrystèle MARC-LEBOEUF,

● **Membres consultatifs :**

- Mme la Pre Frédérique PENAULT-LLORCA, Directrice Générale du Centre Jean PERRIN ;
- M. Grégory DOLE Délégué Départemental Puy-de-Dôme de l'Agence Régionale de Santé.

2. Dégradation de la situation financière du Centre Jean PERRIN

Sur la période 2022-2025, le Centre Jean PERRIN a conduit une stratégie financière visant à soutenir un niveau élevé d'investissements, à réduire durablement son endettement et à renforcer ses équilibres financiers. Cette trajectoire a permis, jusqu'en 2024, d'améliorer significativement la structure financière du Centre, caractérisée notamment par un niveau de fonds propres et une charge de la dette plus favorables que la moyenne des CLCC.

Toutefois, dès 2023, une dégradation progressive des équilibres financiers s'est amorcée, accentuée en 2025 sous l'effet des baisses tarifaires nationales. Cette évolution s'est traduite par une diminution significative de la marge brute, constatée dans le rapport infra-annuel arrêté au 30 septembre 2025 et la décision modificative de décembre 2025. Cette tendance déficitaire, observée dans une majorité des CLCC, s'est amplifiée avec l'élaboration de l'EPRD 2026 et le PGFP 2026-2030.

Face à cette situation, la gouvernance de l'Etablissement a décidé dès décembre 2025 la suspension d'une partie des investissements, ainsi que l'élaboration d'un Plan de Performance et de Redressement Financier (PPRF), présenté aux instances et à l'ARS en mars 2026 et approuvé par le Conseil d'Administration. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2025, bien que meilleurs que les prévisions de la décision modificative, font apparaître un déficit de -823.647 €, confirmant la dégradation de la situation financière du Centre.

Le PPRF fait l'objet d'une présentation plus détaillée.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

3. Investissements

Le budget d'investissements important initialement prévu pour l'exercice à 12,9 millions d'euros est ramené à 7,9M€ à la clôture. Cette diminution s'explique par le décalage du renouvellement d'un accélérateur sur fin 2025 début 2026 ainsi que par le report du projet de radiologie interventionnelle sur 2026.

Les études afférentes au futur projet immobilier du Centre Jean PERRIN se sont poursuivies sur 2025 jusqu'à la suspension des dépenses à partir de la mise en œuvre PPRF. Les échanges avec la Tutelle sur CAP 31 se sont maintenus dans le cadre des rapports sociaux économiques

En fin d'année 2025, l'ARS a notifié au Centre Jean PERRIN une subvention d'investissements de 1.000.000€ (comptabilisée en tant que telle) destinée aux équipements courants, dans la continuité des dotations accordées en 2023 et 2024.

Enfin dans le cadre du Ségur de la Santé, le Centre Jean PERRIN a bénéficié de dotations intégrées dans le Plan de relance et de résilience (PNRR), financées par l'Union Européenne – NextGenerationEU. Au titre de 2025, le financement des investissements du quotidien s'élève à 134.000€. Cette dotation ayant été notifiée tardivement dans l'exercice (novembre 2025), son utilisation sera reportée sur l'exercice 2026.

4. Dossiers d'autorisations

Signature du **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2025-2029** partie socle.

L'activité des Etablissements de Santé est régulée par l'Etat au moyen d'**autorisations administratives d'activité de soins**.

Suite à la réforme des autorisations de soins et équipements matériels lourds et à la parution du nouveau Schéma Régional de Santé, le Centre Jean PERRIN a déposé avec succès plusieurs dossiers d'activité de soins sur 2024 et 2025 permettant de renouveler presque toutes les autorisations d'activité de soins de l'Etablissement :

- Médecine, décision DG A.R.S. du 14/12/2024,
- Radio diagnostic, décision DG A.R.S. du 18/12/2024,
- Réanimation - Soins Critiques, décision DG A.R.S. du 24/12/2024,
- Chirurgie non carcinologique, décision DG A.R.S. du 9/05/2025,
- Examen des caractéristiques génétiques, décision DG A.R.S. du 18/06/2025
- Le dossier du traitement du cancer a été déposé le 12/06/2025.

Restent 3 disciplines pour lesquelles cette démarche est en cours :

- la radiothérapie-curiothérapie pour laquelle le dossier a été déposé en 2026,
- la radiologie interventionnelle reportée,
- la médecine nucléaire à déposer, avec pour cette dernière des décisions attendues d'ici le 13 mai 2026 :
 - le renouvellement de l'autorisation de médecine nucléaire en propre à l'Etablissement en mention B (le plus élevé des 2 grades compte tenu de la spécialisation et de la fonction de recours du Centre) ;
 - l'obtention d'une autorisation de mention A pour ouvrir une antenne du centre Jean PERRIN au centre hospitalier de Vichy.

5. Recherche

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Le Centre Jean PERRIN a obtenu le financement du projet LANCE dans le cadre de l'appel à projets PHRC-K 2024–2025 de l'Institut National du Cancer (INCA).

L'étude LANCE s'inscrit dans un essai clinique d'envergure internationale visant à améliorer la prise en charge des cancers ovariens. Cet essai clinique international porté par le Dr J. ALEJANDRO RAUH-HAIN (MD Anderson Cancer Center, États-Unis) est coordonné pour la France par le Pr Christophe POMEL (chirurgien PUPH du Centre Jean PERRIN). Le budget prévisionnel est estimé à 500K€.

À terme, l'étude LANCE pourrait démontrer l'efficacité de la laparoscopie dans la prise en charge chirurgicale du cancer épithélial de l'ovaire de stade avancé après chimiothérapie néoadjuvante et permettre de valider une approche chirurgicale moins invasive, sans compromis sur l'efficacité oncologique, et contribuer à faire évoluer les standards de prise en charge du cancer épithélial de l'ovaire de stade avancé.

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

Confer PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

EVOLUTION PREVISIBLE

Cf partie Evénements postérieurs à la clôture -PPRF.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La recherche du Centre Jean PERRIN est structurée autour de la Section Innovation Recherche et Enseignement (S.I.R.E.), qui comprend une dizaine d'ETP médicaux et une trentaine d'ETP non médicaux.

Elle s'articule autour de 3 unités fonctionnelles :

- la recherche fondamentale et translationnelle coordonnée par Mme la Professeure Frédérique PENAULT-LLORCA : concerne les travaux précliniques portant essentiellement sur les thématiques de cancer du sein triple négatifs et le développement de radiopharmaceutiques. Intègre également le laboratoire d'oncogénétique, dont la thématique de recherche vise à explorer de nouveaux risques héréditaires de cancer et leur prise en charge (ancienne activité du CBRV, qui est réintégrée dans la recherche fondamentale et translationnelle).
- la recherche clinique coordonnée par le M. le Pr Xavier DURANDO : assure l'investigation et, pour certains, la promotion des essais cliniques réalisés au Centre Jean PERRIN
- l'enseignement et la formation coordonnés par M. le Pr Xavier DURANDO : répertorie le volume et les thématiques d'enseignement réalisés par les personnels du Centre Jean Perrin.

La S.I.R.E. coordonne ces 3 unités fonctionnelles en lien avec l'UMR INSERM IMOST 1240, créée le 1er janvier 2017. L'administration de la SIRE est assurée par le Directeur Scientifique, le Pr Florent CACHIN. Les questions stratégiques ordinaires sont abordées au besoin lors des réunions hebdomadaires du Comité de Direction regroupant la Direction Générale, la Direction Générale Adjointe, la Direction des Affaires Médicales, la Direction Financière et la Direction des Ressources Humaines.

Un comité de direction scientifique (CDs) et un comité scientifique élargi ont été mis en place en 2026. Le CDSc est un organe collectif exécutif en charge de proposer les modalités d'organisation et de gestion stratégique et opérationnelle de la recherche scientifique que le CJP développe seul ou en commun. Le CCF est un organe consultatif en charge de rendre des avis sur les travaux du CDSc.

Deux conseils scientifiques internationaux thématiques se sont réunis début 2026, l'un sur l'imagerie, l'autre sur les cancers de la tête et du cou et la neuro-oncologie : leurs rôles ont été d'évaluer les choix stratégiques et la production scientifique sur ses thématiques.

Une évaluation commune CJP/IMOST s'est aussi tenue en novembre 2025 pour une éventuelle nouvelle labellisation le 1er janvier 2027. Deux des six axes sont portés par les chercheurs du CJP.

Le Centre Jean Perrin avait aussi fait l'objet d'une évaluation internationale par l'Organisation des instituts européens du cancer (OECI) du 5 au 6 mars 2024. Dans les deux cas, l'excellence et la qualité de la production scientifique avaient été soulignées. L'OECI s'est particulièrement intéressé à la manière dont la recherche est structurée au niveau du site clermontois, en particulier les relations INSERM/CJP. Quatre autres champs hors recherche sont à améliorer avant une labélisation OECI très probable courant 2026.

Les équipes travaillent principalement sur deux thématiques suivantes :

- Recherche translationnelle en médecine nucléaire (radiobiologie, mélanome, cartilage, prostate, rein) ;
- Recherche de biomarqueurs théranostiques (imagerie, seins, poumon, cartilage, cancer de la tête et du cou) ;

Le 1er mars 2017, la division de recherche clinique a été certifiée ISO 9001 V2015. Un renouvellement de la certification ISO a été accordé en 2020 et en 2023 (28/02/2023). Un audit de suivi a été réalisé le 22/01/2024, puis le 20/01/2025.

Un audit de suivi a été réalisé le 22/01/2024, puis le 20/01/2025.
Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

L'activité de la DRC-CJP en 2025 en termes d'essais cliniques se décline ainsi :

- Promotion de 11 essais interventionnels en cours de recrutement dont 5 multicentriques, soit 152 inclusions gérées en 2025 (dont 55 réalisées dans les centres extérieurs en 2025) ;
- Investigation : Participation à :
 - 41 essais interventionnels à promotion industrielle ouverts aux inclusions en 2025 (soit 54 inclusions),
 - 71 essais interventionnels à promotion académique ouverts aux inclusions en 2025 (soit 208 inclusions),
 - Recherche non interventionnelle / Base de données : 12 recherches RIPH 3 (pour 48 patients), 44 recherches Hors RIPH (pour 5 ;000 patients).

Dans les 5 ans, plusieurs financements régionaux et nationaux ont été obtenus pour la réalisation de projets de recherches cliniques (1 PHRC-I 2021, 1 projet paramédical AAP GIRCI AURA 2022, 1 PHRC-I 2022, 1 PHRC-I 2023, 1 PHRC-I 2024, 1 PHRC-K 2024).

D'autre part, un dossier de demande d'autorisation de lieu pour le Centre Jean Perrin a été transmis à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes le 02/12/2016 avec pour objectif d'obtenir une autorisation de lieux pour les premières administrations à l'Homme. Après une visite réalisée le 10 mai 2017, l'Agence Régionale de Santé a accordé le 07 mars 2018 au Centre Jean Perrin et plus spécifiquement à la Division de Recherche Clinique :

- une autorisation de lieu de recherche impliquant la personne humaine AVEC première administration à l'homme d'un médicament (arrêté 2018-0607 valable 3 ans)
- une autorisation de lieu de recherche impliquant la personne humaine SANS première administration à l'homme d'un médicament (arrêté 2018-0608 valable 7 ans)

L'Agence Régionale de Santé a accordé le renouvellement d'autorisation de lieu de recherche impliquant la personne humaine AVEC/SANS première administration à l'homme d'un médicament le 15/03/2021 (arrêté 2021-17-0088 valable 3 ans) puis le 16/11/2023 (arrêté 2023-17-0504).

Depuis juillet 2024, Le Centre Jean Perrin est un site partenaire du CLIP2-Centre Leon Berard (Centre Labélisé INCa de Phases Précoces) suite à l'appel à candidature « labellisation de centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte/pédiatrique 2024-2029 »

Les différentes labellisations de la Recherche Clinique permettent :

- un haut niveau de qualité et de sécurité dans l'organisation des essais cliniques,
- une augmentation du nombre des essais cliniques,
- une mise à disposition précocement pour les patients de thérapies innovantes.

En 2023, le Conseil d'Administration a approuvé la charte de gouvernance prévoyant dans son point 1.7 la création du Conseil d'Orientation Scientifique en tant qu'instances dirigeantes et avec pour mission de proposer à la Direction Générale les modalités de mise en œuvre des recommandations du chapitre « 8 Research » de l'OECI et d'organiser les journées scientifiques du Centre.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés sur l'exercice 2025 s'élève à 50.983,80€. Leur montant était de 45.372,05 € au 31/12/2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE – PPRF

Fin 2025, la gouvernance du Centre a par décidé l'adoption d'un Plan de Performance et de Redressement Financier selon les recommandations de l'Instruction du 09 octobre 2025.

Ce plan a été présenté aux différentes instances au cours des mois de janvier et février 2026. Dans ce cadre, le CSE a été consulté sur 15 mesures, a approuvé certaines d'entre elles, mais a émis un avis défavorable sur le PPRF pris dans sa globalité. Le PPRF, transmis à l'Agence Régionale de Santé, a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration du 23 mars 2026.

La mise en œuvre dès 2026 d'un PPRF crédible et structurant constitue un levier essentiel pour l'établissement :

- Stabiliser rapidement la situation financière en redressant le cycle d'exploitation pour maintenir le FRNG et la trésorerie à des niveaux soutenables ;
- Restaurer les capacités d'investissement courant et majeur du Centre pour assurer l'intégration régulière des innovations en cancérologie et le renouvellement des équipements lourds indispensables de ses plateaux techniques.

Ce plan s'inscrit dans une trajectoire de redressement triennale couvrant la période 2026-2028, organisé en deux paliers, avec un objectif attendu de gains cumulés de 5,9M€, visant le rétablissement durable des équilibres financiers de l'établissement afin de relancer l'investissements et les équipements lourds mais qui n'intègre pas le projet immobilier CAP31.

Le PPRF repose sur un ensemble de 53 mesures, dont 40 mesures d'ores et déjà retenues et chiffrées, représentant 83 % de l'objectif financier fixé à l'horizon 2028. Le gain moyen par mesure est évalué à environ 121.573 €, avec :

- 19 mesures d'un montant supérieur ou égal à 100.000€
- 7 mesures d'un montant supérieur ou égal à 200.000€
- 4 mesures d'un montant supérieur ou égal à 300.000€

Les mesures portent à la fois sur :

- l'optimisation des charges, notamment en matière de dépenses de personnel, d'achats et d'organisation ;
- le développement des produits, en particulier par l'amélioration du codage, de la facturation et de l'activité.

Les gains annuels ciblés, chiffrés à ce stade, s'établissent à environ :

- 3,2 M€ en 2026,
- 4,2 M€ en 2027,
- 4,9 M€ en 2028.

Ils se répartissent entre économies de charges, mutualisations, pertinence des soins et valorisation de l'activité

- Economies au niveau des dépenses de personnel : 34%
- Autres économies : 35%
- Plus-values de recettes : 31%

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Et concernent l'ensemble des départements de l'établissement.

En complément à ces mesures chiffrées, 13 mesures inscrites au PPRF sont en cours de faisabilité ou de mise au point, notamment :

- Economie d'actes de biologie par revue de pertinence des prescriptions et protocoles ;
- Réduction complémentaire de la Durée Moyenne de Séjour en Hospitalisation Complète d'oncologie médicale ;
- Optimisation des vacations du bloc opératoire par transfert des petits gestes ;
- Externalisation du bionettoyage

Ce plan a été construit dans une logique de dialogue responsable avec les équipes, sans recours à des départs contraints. Il fera l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des instances représentatives du personnel, des échanges avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes et sera présenté au Conseil d'Administration.

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

a) Organisation & Gouvernance :

Le Centre Jean PERRIN a développé une démarche écologique depuis de nombreuses années. Cette démarche a commencé à se structurer en 2011 avec la création du Comité Développement Durable.

La démarche s'est accélérée depuis 2016 :

- Réalisation d'audits énergétiques et de bilan de gaz à effet de serre,
- Mise en place d'évaluations internes et externes,
- Définition d'une politique de développement durable.

Le Centre Jean PERRIN s'appuie pour cela sur le Comité Développement Durable Santé (C2DS) auquel il est adhérent depuis 2011.

Le Centre possède aussi une Commission des Risques Chimiques. Annuellement, un inventaire des agents chimiques dangereux présents au sein de l'établissement est réalisé dans chaque service. En accord avec la réglementation, une hiérarchisation des risques potentiels est effectuée.

Elle est suivie d'une évaluation des risques avérés. Ces actions permettent alors de classer les substances à risque non faible dans l'établissement. Ces substances sont dosées régulièrement par l'APAVE selon une stratégie d'échantillonnage, établie par leurs soins.

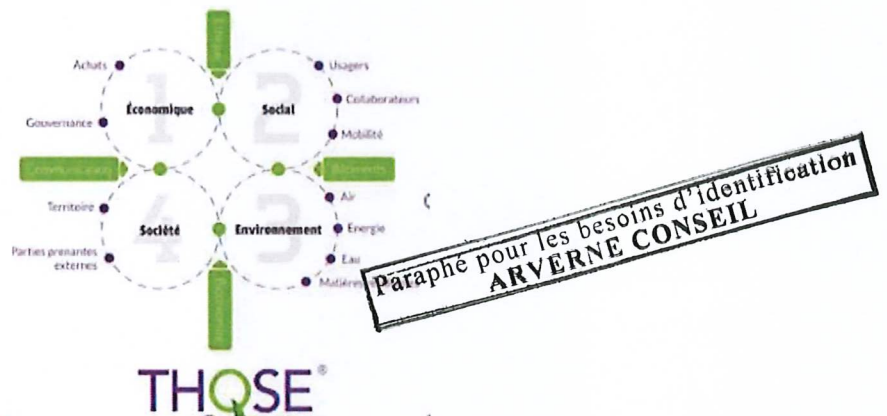
Depuis 2021, le Centre Jean PERRIN participe à un groupe de travail Unicancer sur le Développement Durable, qui a permis d'aboutir à la création d'une charte d'engagement RSE UNICANCER, visée en janvier 2025. Début 2026, l'établissement de santé a rédigé sa propre charte, qui devrait permettre la mise en place d'actions en faveur de la RSE.

b) Actions mises en place pour réduire notre empreinte environnementale :

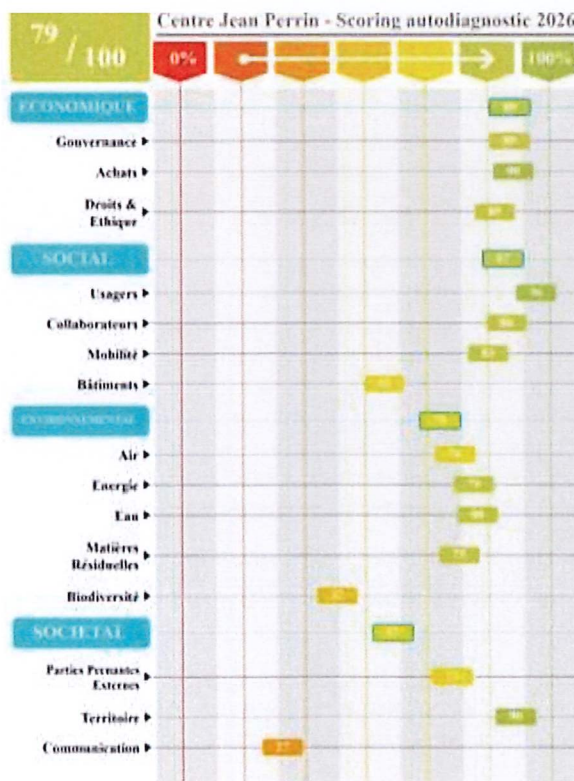
1/ Auto-diagnostic RSE de l'établissement et benchmarking avec les autres CLCC.

En 2025, un diagnostic RSE a été réalisé par la société Primum Non Nocere pour tous les Centres de Lutte Contre le Cancer.

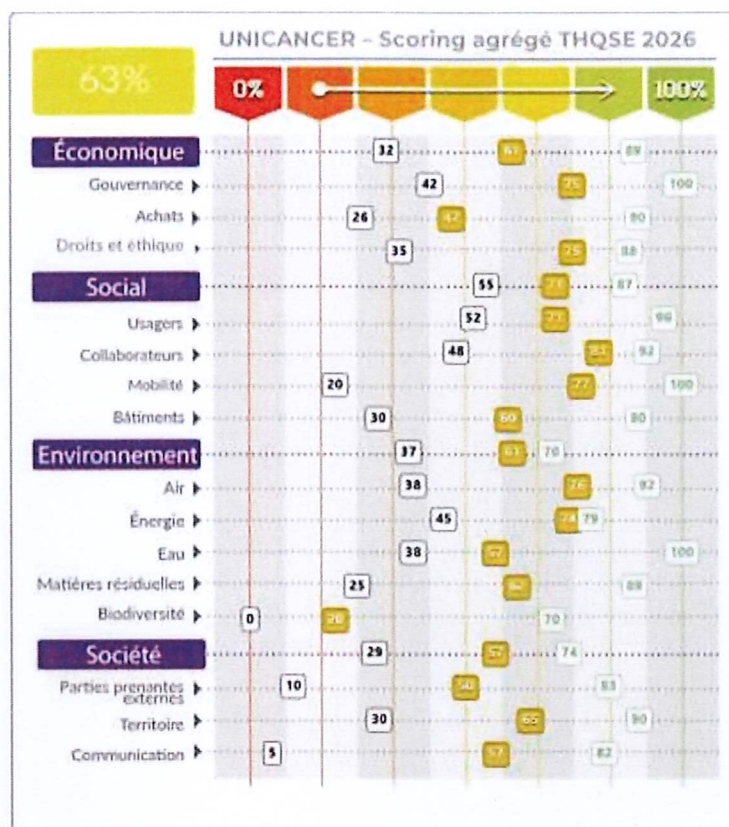
Cette auto-évaluation, basée sur 4 piliers, représentés dans le schéma ci-dessous, a permis au Centre Jean PERRIN, d'obtenir un score global, basé sur les données 2024, de 79%.



Score du Centre Jean PERRIN : 79/100



Score des CLCC : 63/100



Cette première auto-évaluation va permettre à notre établissement de mettre en place des actions dans les domaines étudiés, et de profiter de partage d'expériences avec les autres CLCC, dans le but de structurer davantage la démarche RSE.

2/ Volet Bâtiment et Energies :

Concernant la partie Bâtiments, le Centre Jean PERRIN a élaboré un Schéma Directeur Immobilier d'envergure en 2021. La programmation immobilière, débutée en 2023, intègre dans sa mission les exigences réglementaires du décret tertiaire, et une éventuelle application de la nouvelle réglementation thermique RE2020.

Le plan annuel de travaux intègre, quant à lui, pour les années à venir :

- Le **relamping** avec luminaires leds équipés de radars de présence, qui a permis de diminuer de 23KW la puissance des luminaires installés,
- La **modernisation** continue à chaque réfection de bureaux et autres,
- Des travaux **d'isolation de façades** par l'intérieur,
- Le remplacement de certaines **menuiseries extérieures**.

A ce jour, les actions et résultats mis en place par le Centre sont certes encourageants mais ne permettent pas d'atteindre la réduction de 40% de consommation d'énergie brute prévue en 2030 par rapport à 2015, comme le prévoit la loi ELAN (réglementation sur la maîtrise de la consommation d'énergie).

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Points sur les actions déjà engagées :

- **Optimisation de la cascade** des chaudières de production ECS et ECC depuis septembre 2024 ;
- **Optimisation de la GTB** : Dans un souci d'amélioration de la Gestion Technique du Bâtiment, le Centre Jean PERRIN remplace son matériel informatique en place, dans le but d'augmenter le nombre d'automates. Cette opération, d'un coût total de 90K€, doit permettre d'obtenir un pilotage plus précis des installations (réduit de consommation nocturne au bloc opératoire, réduit de température sur les espaces non occupés en permanence...);
- **Raccordement au Réseau de Chauffage Urbain CLAUVAE**, depuis octobre 2024 : Ce raccordement va permettre de diminuer progressivement notre consommation de gaz, puisque l'énergie du réseau provient d'une cogénération de l'incinérateur local ;
- La suppression de l'utilisation d'un fluide réfrigérant très émetteur de GES ;
- Le calorifugeage des tuyaux situés en zone non chauffée ;
- L'installateur d'un variateur sur une Centrale de traitement d'air ;
- L'archivage : sous-traitance et import partiel sur site.

Action prévue sur 2026 :

- **Rédéfinition du cahier des charges du marché d'exploitation** : une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été sélectionnée en février 2026. L'objectif est de définir les besoins du site en exploitation et en Actions Amélioration de la Performance Énergétique (AAPE). L'AMO définira le cahier des charges nécessaires à la mise en concurrence des opérateurs économiques pour cette prestation ;
- **Intégration d'une enveloppe spécifique aux investissements RSE décret tertiaire a été identifiée dans le PGFP 2026-2030.**

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

3/ Volet Mobilité :

En 2019, le centre a initié la création d'un plan de mobilité de zone avec 3 autres établissements. La signature de ce Plan de mobilité de zone Henri Dunant avec 4 partenaires (l'Université de Clermont Auvergne, le CHU Gabriel Montpied, le centre Michel Barbat et la SMTC) a abouti à la création d'un programme d'actions, qui est évalué annuellement. Le plan doit permettre de diminuer les déplacements des salariés et/ou des différents professionnels du secteur de la santé.

43 actions ont été programmées. En 2022, 37 % de ces actions avaient été réalisées, parmi lesquelles :

- La création d'un Flyer Marche, Vélo pour inciter les professionnels à utiliser leur « énergie métabolique » pour se rendre au travail,
- La création de flyers transport en commun et co-voiturage,
- La participation à une rencontre sur le Projet St Jacques avec Clermont Auvergne Métropole,
- Le choix d'une plateforme de covoiturage,
- La mise en œuvre du télétravail.

En 2026, une nouvelle enquête auprès des professionnels va être réalisée, en collaboration avec des étudiants de l'Université Clermont Auvergne, concernant leur mobilité. Cette enquête avait déjà été réalisée en 2024, avec un taux de participation de 35%. Les nouveaux résultats permettront d'actualiser le plan d'actions en cours.

Depuis 2024, le Centre Jean PERRIN participe également au Club des Référents PDME (Plan de mobilité Entreprises).

c) Résultats & Outils de suivi & d'évaluation :

Depuis 2017, le centre déploie son programme d'actions lié à sa politique environnementale pour diminuer son impact sur les aspects environnementaux.

1/ Suivi des consommations énergétiques :

En 2025, les dépenses en énergies ont globalement diminué par rapport à 2024.

Concernant la partie Energie, la majorité des émissions de GES est attribuable à la consommation de gaz naturel. L'utilisation du réseau de chaleur urbain, depuis fin 2024, a permis de limiter nos émissions.

Pour l'électricité, cela s'explique notamment par une baisse des tarifs, alors que pour le gaz/réseau de chaleur, cela semble se justifier par une baisse de la consommation.

○ Suivi de la consommation de gaz :

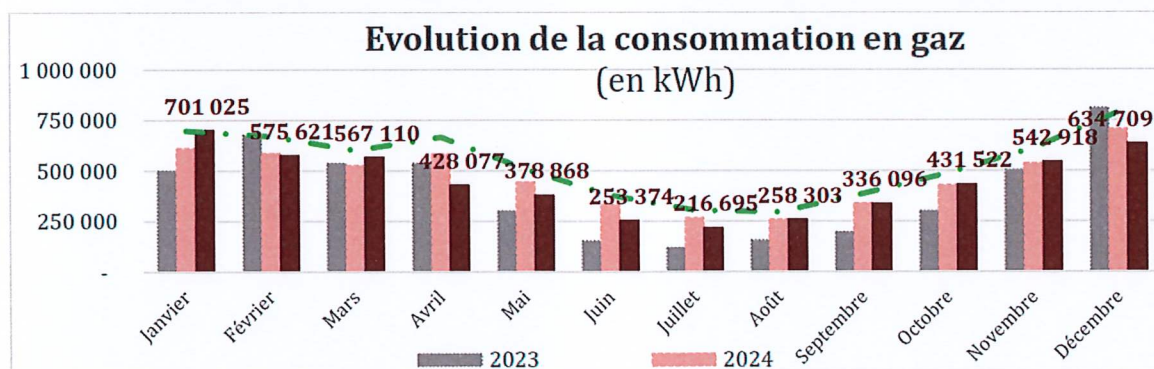
En 2025, le gaz étant désormais couplé au réseau chaleur urbain (depuis fin 2024), le Centre Jean PERRIN a vu sa consommation diminuer de 5%.

Cette baisse ne s'est cependant pas totalement reflétée dans le montant global des dépenses qui n'ont diminué que de 2%. Cela s'explique notamment par :

- Le changement du taux de T.V.A. de l'abonnement au gaz naturel de 5,50% à 20,00%,
- Des frais fixes importants par rapport aux frais variables, pour le réseau de chaleur urbain, du fait d'une consommation encore marginale.

A compter de 2026, avec une consommation à 100% en réseau chaleur et la fin de la consommation de gaz naturel, une réduction du coût moyen /kWh devrait être constatée.

	2 025	2 024	N/N-1	%
Consommation (en kWh)	5 324 318	5 619 548	- 295 230	-5,0%
Dépenses (en €)	580 499	591 568	- 11 069	-2,0%
Coût unitaire (en €/kWh)	0,1090 €	0,1053 €	0,0037 €	4%



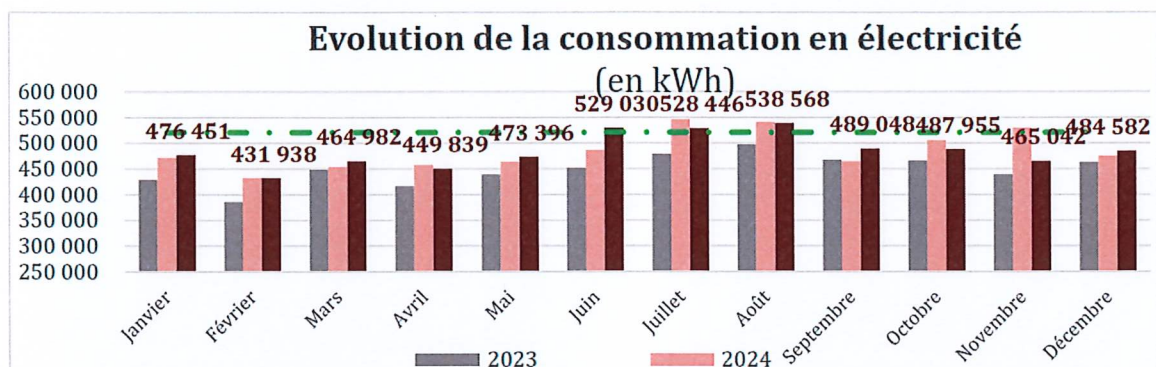
Après le raccordement du Centre Jean PERRIN au Réseau de Chauffage Urbain CLAUVAE, le Centre Jean PERRIN espère diminuer progressivement sa consommation de gaz. Depuis le 01/01/2026, le Centre Jean PERRIN n'a plus de contrat de fourniture en gaz.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

○ Suivi de la consommation d'électricité :

Entre 2024 et 2025, le Centre Jean PERRIN a maintenu une consommation globalement stable. Parallèlement, l'établissement a pu profiter de la poursuite de la baisse du coût de l'électricité sur l'année passée, ce qui lui a permis de réduire le montant global de ses dépenses en électricité de 15%.

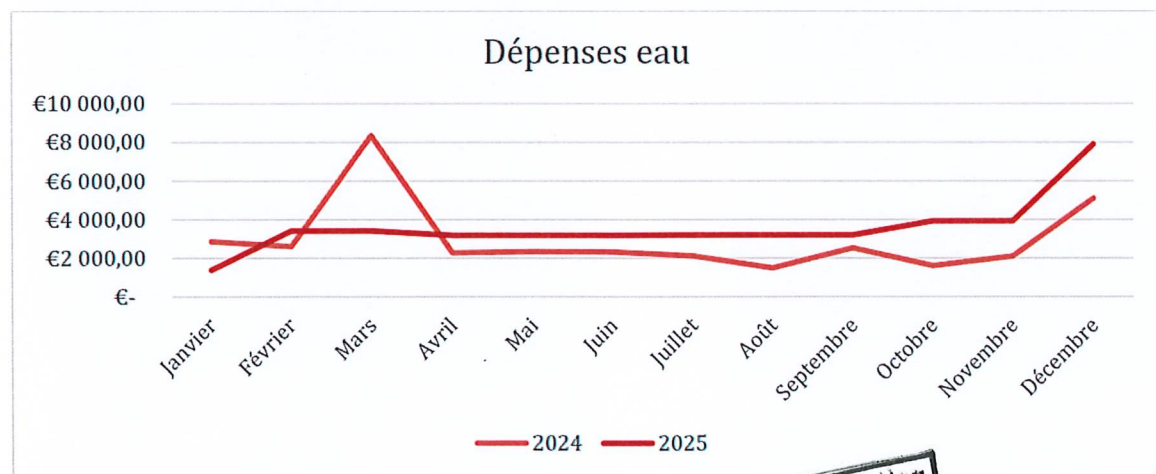
	2 025	2 024	N/N-1	%
Consommation (en kWh)	5 819 277	5 826 172	- 6 895	0,0%
Dépenses (en €)	794 526	939 046	- 144 520	-15,0%
Coût unitaire (en €/kWh)	0,137 €	0,161 €	-0,025 €	-15%



○ Suivi de la consommation d'eau :

Entre 2024 et 2025, le Centre Jean PERRIN a connu une forte augmentation de sa consommation d'eau, qui s'explique en partie par une hausse des tarifs et de fortes variations temporaires suite à événements exceptionnels.

En 2025, le changement de compteur dans le bâtiment A sous-sol permettra un suivi plus précis de la consommation du Centre.



Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

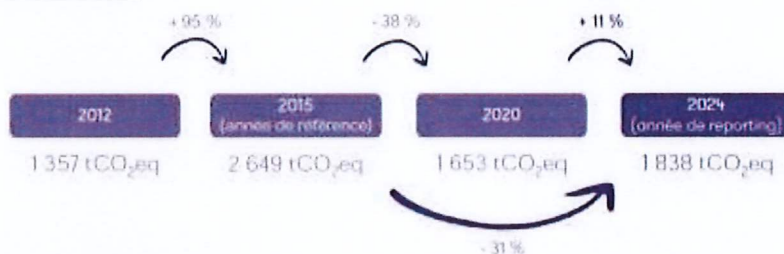
2/ Le bilan de gaz à effets de serre (BEGES) :

En tant que personne morale de droit privé de plus de 500 salariés, le Centre Jean PERRIN est soumis à l'obligation réglementaire de réalisation de son BEGES tous les 4 ans. A ce titre, il en a déjà réalisé en 2012, 2015 et 2020.

En 2025, le BEGES du Centre a été réalisé par l'agence de coaching RSE Primum Non Nocere (groupe Grant Thornton), experte dans les domaines du développement durable, de la santé environnementale et de la sécurité sanitaire. Le bilan a été **élargi aux 3 scopes** : Le scope 3 étant généralement le plus consommateur de GES, la vision de l'impact environnemental de l'établissement sera alors plus juste, mais la comparaison avec les précédents bilans sera plus difficile à faire.

Les résultats, basés sur l'activité de 2024, devront permettre d'élaborer une feuille de route et d'alimenter la démarche RSE au sein de l'établissement.

Résultats pour les scopes 1 & 2 :



Résultats pour les scopes 1,2 & 3 :



L'augmentation des émissions entre les BEGES indique une différence de méthodologie importante et nécessite une analyse approfondie des données.

Les secteurs représentant les plus fortes émissions de GES sont :

- Les **achats** : Ils représentent 57% des émissions du BEGES.

Une grande partie est notamment associée aux achats de médicaments et de dispositifs médicaux, qui correspondent à 45 % du BEGES.

- Les **déplacements des patients/visiteurs** : Ils représentent 17 % du BEGES.

Cela s'explique par la domiciliation des patients, certes majoritairement située dans les départements limitrophes, mais qui viennent également des DROM, ainsi que par l'utilisation principale de véhicules individuels.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

3/ Audit énergétique :

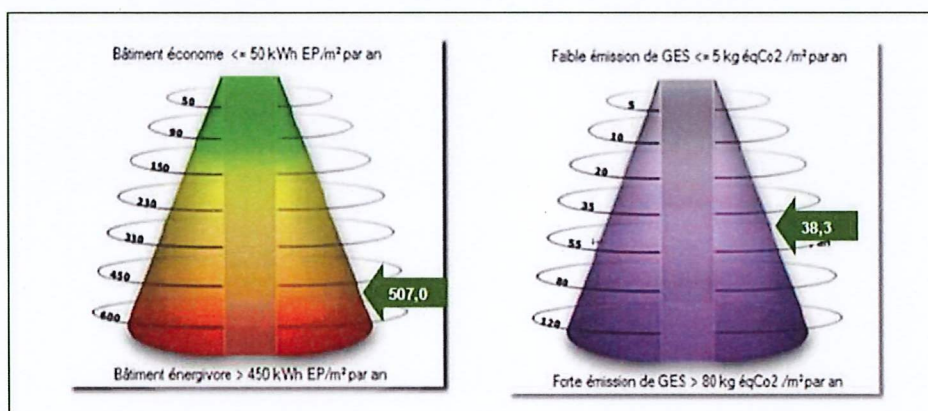
Le Centre Jean PERRIN a réalisé son dernier audit énergétique fin 2025. Le précédent avait été réalisé en 2019.

Voici la synthèse de l'évolution du bilan énergétique entre 2019 et 2024 :

Type d'énergie	Consommation	Coût Total en HT	Coût Unitaire
Electricité	15%	70%	48%
Gaz naturel	-25%	89%	153%

Les consommations évoluent respectivement de +15% et -25%, le tout pour une baisse de la consommation globale de -8% entre 2019 et 2024.

Le Centre Jean PERRIN reste sur un diagnostic de performance énergétique à D :



La loi ELAN demandant aux entreprises du tertiaire de diminuer leur consommation de – 40% entre 2015 (année de référence choisie par le centre) et 2030, un nouveau plan d'actions va être défini.

4/ Outil d'évaluation :

En 2022, le Centre Jean PERRIN a choisi l'évaluation proposée sur l'outil de l'ANAP, et intitulé « Mon Observatoire du Développement durable MODD ».

Le score global de maturité obtenu pour le Centre est de 70 sur 100.



On note deux thématiques fortes, que sont la gouvernance et le social, et deux thématiques pour lesquelles les efforts doivent être poursuivis : l'environnemental et le sociétal.

Cet outil est abandonné en 2025 au profit du label THQSE plus complet et commun à tous les CLCC.

5/ Installations ICPE:

En 2020, le centre a été audité pour ses activités en lien avec la réglementation ICPE (Installations classées pour l'environnement » (installations de combustion)) : aucune non-conformité majeure n'a été constatée. Le contrôle prévu en 2025 est en cours de réalisation.

d) Suivi de l'exposition des personnels au risque chimique :

La Commission des Risques Chimiques du Centre Jean PERRIN organise un suivi de l'exposition aux risques chimiques avec 2 approches principales : un suivi des polluants chimiques retrouvés dans l'air ambiant, et un suivi de la contamination surfacique et urinaire par des cytostatiques.

1/ Suivi des polluants chimiques dans l'air ambiant :

Depuis 2014, nous sommes engagés dans un suivi régulier de l'exposition des personnels aux polluants chimiques dans l'air ambiant. Ainsi, après un inventaire annuel des produits chimiques utilisés dans les différents services et une évaluation du risque (FEVAR), nous planifions une analyse de l'exposition aux polluants potentiels retenus à risque non faible.

Depuis 2014, nos différentes campagnes de mesures d'exposition aux polluants dans l'air ambiant montrent qu'il n'y a aucun dépassement des VLEP (valeur limite d'exposition professionnelle sur 8h) et des VLCT (valeur limite d'exposition court terme, 15min), quels que soient les postes et les substances. La dernière campagne de mesure effectuée en 2025 a encore une fois confirmé que les conditions d'activité sont en accord avec la réglementation concernant la qualité de l'air intérieur.

Fin 2024, le **changement de moteur d'extraction des tables de macroscopie**, en Anapath, avait permis de diminuer encore l'exposition aux polluants.

2/ Suivi de la contamination surfacique et urinaire par les cytostatiques :

Depuis 2019, nous réalisons des campagnes de mesures concernant l'exposition des personnels aux cytostatiques dans les services de soins (Hôpital de jour, oncologie médicale) et au sein de l'unité de préparation des cytostatiques (UPCO).

Administrés dans le cadre de chimiothérapies, les médicaments cytostatiques sont considérés à risques. Il existe très peu de données de suivi des personnels quant à leur exposition aux cytostatiques dans le cadre de leur activité professionnelle. Notre démarche proactive est basée sur le volontariat des participants et vise à décrire l'exposition détaillée des personnels aux agents cytostatiques.

L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a d'ailleurs recommandé en juillet 2021 :

- De reconnaître le caractère cancérogène de ces médicaments,
- D'améliorer la formation des professionnels,
- Et de mettre en place un suivi des expositions professionnelles.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Notre étude, organisée avec la médecine du travail, est réalisée annuellement, depuis 2019. Elle concerne des prélèvements surfaciques dans les services, et des prélèvements urinaires pour les personnels exposés volontaires. Les analyses sont réalisées aux CHU de Bordeaux et de Limoges, reconnus pour ces types de dosages très spécifiques. Les résultats obtenus sont très rassurants quant aux pratiques de l'établissement, que ce soit pour les analyses surfaciques ou urinaires : En effet, seulement de très faibles traces de cytotoxiques ont été retrouvées, et pour un nombre très faible de personnels suivis. Les analyses urinaires réalisées en 2025 sont en cours d'analyse.

Un nouveau logiciel (SEIRICH) est en cours de déploiement dans les services depuis 2025. Il doit permettre un meilleur suivi des risques chimiques.

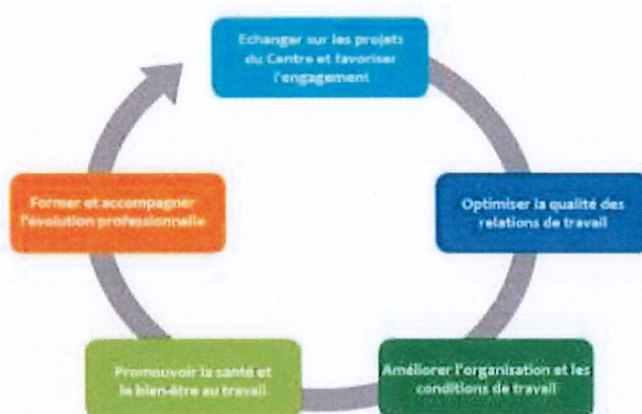
Volet social :

Nous reproduisons ci-après certaines données du bilan social 2025 de l'établissement :

Fin 2025, sur les 951 salariés du Centre :

- 91,7% sont en CDI,
- 75% sont des femmes,
- 8,3% sont des travailleurs handicapés.

Le Centre a mis en place une **politique QVT** pour la période 2022-2028, soulignant l'importance de cette notion pour l'établissement. En voici les axes :



Un **comité QVT** a vu le jour en 2017.

Durant la semaine du 16 au 20 juin 2025, le Centre a organisé la **semaine de la QCVT**, dont le thème était « Parler du travail, c'est collectif ».

Depuis 2022, des **ateliers de Sophrologie** sont proposés à l'ensemble du personnel du Centre. Depuis la rentrée 2025, un **atelier Chorale** a également vu le jour.

Le Centre a également largement élargi son offre de formations. Il propose désormais des formations sur la prévention des Risques Psychosociaux à l'ensemble des responsables de service.

En 2024, dans le cadre de son engagement social, le Centre s'est doté de deux **préventeurs CLCC**, en charge de la gestion des risques professionnels et environnementaux. Ces préventeurs assurent la sécurité au travail des salariés, la prévention des risques et la protection de l'environnement aux niveaux techniques et réglementaires.

En 2025, la **salle de pause de la réanimation** a été rénovée afin d'améliorer le cadre de vie des salariés du service.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

a) Engagements donnés : crédit-bail et locations

Les engagements de crédit-bail et de locations sont listés dans le tableau joint en annexe.

Les redevances cumulées au 31/12/2025 pour les contrats en cours se montent à 1.874.382,60€ dont 1.208.990,52€ au titre de l'exercice 2025.

Le montant restant à payer sur ces contrats selon les échéanciers se montent à 4.047.508,47€ au 31/12/2025.

Les prix d'achat des crédits baux sont de 25.522,82€

Ces montants s'entendent TTC.

b) Engagements donnés : pensions, en retraites et assimilés

Au titre de 2025 comme depuis 2019, l'engagement des indemnités de fin de carrière est calculé par le cabinet actuaire Galea, intégrant les hypothèses d'évaluation suivantes :

Les droits prévus par la convention Collective sont les suivants :

- moins de 5 ans d'ancienneté : 0 mois ;
- de 5 à 9 ans d'ancienneté incluse : 1 mois de salaire ;
- de 10 à 14 ans d'ancienneté incluse : 2 mois de salaire ;
- de 15 à 19 ans d'ancienneté incluse : 4 mois de salaire ;
- à compter de 20 ans d'ancienneté : 6 mois de salaire.

Hypothèses actuarielles :

Le taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprise de haute qualité et s'élève à **3,95% au 31/12/25**, versus **3,40%** au 31/12/2024.

Profil de carrière

Les taux d'augmentation des salaires ont été maintenus par rapport au 31/12/2024, soit :

	Ensemble du personnel
Moins de 30 ans	2,75%
De 31 à 50 ans	2,25%
A partir de 51 ans	1,75%

Les taux de charges sociales patronales retenus sont inchangés par rapport à 2024 soit les suivants :

- Médecins : 61,2% ;
- Autres salariés : 50,8%.

Turnover taux de départ pour démission ou licenciement : les taux retenus sont identiques à ceux du 31/12/2024, soit pour l'ensemble du personnel un taux de 3% jusqu'à 50 ans, 0,50% jusqu'à 60 ans et 0% au-delà.

Age de départ à la retraite : 67 ans pour les médecins et l'âge légal pour les autres salariés suite à la réforme des retraites. Il n'est pas tenu compte de la suspension temporaire de la réforme des retraites votée fin 2025.

Les tables de mortalité utilisées sont les tables INSEE distinctes Hommes / Femmes 2020-2022, identiques à celles retenues pour 2024.

Résultat :

Le montant des indemnités de fin de carrière tel que calculé par le cabinet Galea met en évidence un montant de droits acquis au 31/12/2025 de 6.490.883 € versus 6.557.426 € au 31/12/2024, dont 2.076K€ pour le personnel médical et 4.415K€ pour le personnel non médical.

Pour rappel, au 31/12/2024, le montant des engagements au titre du régime d'indemnité de fin de carrière du Centre Jean PERRIN s'élevait à 6 557 426 €, avec une anticipation au 31/12/2025 à 6 701 934 €. Corrigée des prestations réelles, l'anticipation du 31/12/2025 s'élève à 6 795 057 €.
Les écarts actuariels d'expérience sont évalués à -305 174€, soit (-4,5%).

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Rationalisation des écarts actuariels		Total
DBO prévisionnelle corrigée des prestations réelles		6 796 057 €
DBO réelle au 31/12/2025		6 490 883 €
Ecarts actuariels		-305 174 €
Ecarts d'expérience		99 814 €
	<i>Dont écarts sur entrants</i>	17 619 €
	<i>Dont écarts sur sortants</i>	-161 078 €
	<i>Dont écarts sur communs</i>	337 395 €
	<i>Dont écarts sur prestations</i>	-94 123 €
Ecarts liés aux changements d'hypothèses démographiques		0 €
Ecarts liés aux changements d'hypothèses financières		-404 987 €
	<i>Dont taux d'actualisation</i>	-404 987 €

La baisse du taux d'actualisation de 0,25% conduirait à une hausse de l'engagement d'environ 2,8%.

c) Engagements reçus : Legs

Au 31/12/2025, les legs à recevoir sont évalués à une somme de 154.777€, selon estimation du notaire du Centre Jean PERRIN (Me Frédéric Martin) et sont constitués de biens immobiliers et de liquidités.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Ventilation des produits

Etat exprimé en €uros

31/12/2025

Montant net des produits

Produits versés par l'Assurance maladie

Produits de la tarification des séjours	68 933 840,39
Produits des médicaments facturés en sus des séjours	41 405 629,44
Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours	135 824,24
Autres produits (Transport)	811 193,08
Autres produits (Article 51)	17 317,00
Forfait IFAQ	710 451,00
Dotations MIGAC	1 370 948,31
Dotations MERRI	6 330 664,45
Subventions F.I.R.	1 264 667,00
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique	13 913 746,33
Sous-total	134 894 281,24

Autres produits de l'activité hospitalière

Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	407 902,43
Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	309 604,22
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	352 795,64
Forfait journalier MCO	676 060,00
Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers	244 337,56
Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement	3 664 575,82
Sous-total	5 655 275,67

Autres produits

Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	2 456 936,24
Rétrocession de médicaments	2 408 176,74
Subventions d'exploitation et participations	2 285,00
Autres produits de gestion courante	3 626 199,05
Produits financiers	386 529,40
Produits exceptionnels	1 276 502,11
Reprises sur amortissements et provisions	2 620 911,72
Sous-total	12 777 540,26

TOTAL DES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT

153 327 097,17

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Immobilisations

Etat exprimé en €uros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvement de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p. à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
	Autres	9 007 371,42	-	706 536,94	-	644 369,55	9 069 538,81
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 007 371,42	-	706 536,94	-	644 369,55	9 069 538,81
CORPORELLES	Terrains	1 220 663,00	-	61 756,24	-	-	1 282 419,24
	Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-
	sur sol d'autrui	50 055 690,04	-	685 599,16	-	-	50 741 289,20
	instal. agencé aménagement	24 903 079,96	-	828 226,77	-	10 212,39	25 721 094,34
	Instal. technique, matériel outillage industriels	52 039 648,50	-	3 285 629,96	-	2 109 058,45	53 216 220,01
	Instal., agencement, aménagement divers	-	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	174 503,46	-	-	-	-	174 503,46
	Matériel de bureau, mobilier	6 148 245,90	-	557 559,13	-	329 565,53	6 376 239,50
	Autres immobilisations corporelles	696 928,11	-	18 878,91	-	-	715 807,02
	Immobilisations corporelles en cours	2 120 165,38	-	3 728 193,44	1 943 166,25	-	3 905 192,57
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 358 924,35	-	9 165 843,61	1 943 166,25	2 448 836,37	142 132 765,34
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	-	-	-	-	-	-
	Autres participations	17 900,00	-	-	-	-	17 900,00
	Autres titres immobilisés	211 191,00	-	4 757,75	-	-	215 948,75
	Prêt et autres immobilisations financières	2 166 309,75	-	179 252,00	-	72 811,20	2 272 750,55
	Autres créances immobilisées	1 300 000,00	-	-	-	260 000,00	1 040 000,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 695 400,75	-	184 009,75	-	332 811,20	3 546 599,30
TOTAL		150 061 696,52	-	10 056 390,30	1 943 166,25	3 426 017,12	154 748 903,45

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Amortissements

Etat exprimé en €uros		Amortissements début d'exercice	Mouvement de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES		Paraphé pour les besoins d'identification ARVERNE CONSEIL			
	Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
	Autres	7 936 900,67	683 381,35	644 369,55	7 975 912,47
CORPORELLES	Terrains	-	-	-	-
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	31 397 368,98	1 748 323,72	-	33 145 692,70
	instal. agencé aménagement	16 898 879,20	1 091 783,53	10 212,39	17 980 450,34
	Instal. technique, matériel outillage industriels	35 547 156,09	4 056 282,07	2 105 682,28	37 497 755,88
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	125 245,62	10 325,23	272,89	135 297,96
	Matériel de bureau, mobilier	5 225 069,19	309 290,78	329 292,64	5 205 067,33
	Autres immobilisations corporelles	642 044,39	21 729,10	-	663 773,49
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 835 763,47	7 237 734,43	2 445 460,20	94 628 037,70
TOTAL		97 772 664,14	7 921 115,78	3 089 829,75	102 603 950,17

Créances et Dettes en date du 31/12/2025

Etat exprimé en Euros		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
	Prêt (1) (2)	2 272 168,86	74 839,16	2 197 329,70
	Autres créances immobilisées	1 040 000,00	260 000,00	780 000,00
	Clients douteux ou litigieux	410 000,00	410 000,00	0,00
	Autres créances clients	27 742 658,47	27 742 658,47	0,00
	Créances représentatives des titres prêtés	0,00	0,00	0,00
	Personnel et comptes rattachés	13 633,40	13 633,40	0,00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 113,58	59 113,58	0,00
	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 534,95	65 534,95	0,00
	Autres impôts, taxes versements assimilés	0,00	0,00	0,00
	Divers	2 729 416,85	2 729 416,85	0,00
	Groupe et associés (2)	0,00	0,00	0,00
	Débiteurs divers	0,00	0,00	0,00
	Charges constatées d'avances	964 262,14	901 082,14	63 180,00
	TOTAL DES CREANCES	35 296 788,25	32 256 278,55	3 040 509,70
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	179 252,00	Paraphé pour les besoins d'identification ARVERNE CONSEIL	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	72 811,20		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	0,00		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres emprunts obligataires (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	17 133 976,37	1 836 677,76	7 656 634,14	7 640 664,47
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	51 369,21	51 369,21	0,00	0,00
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 891 181,98	12 891 181,98	0,00	0,00
	Personnel et comptes rattachés	4 872 241,32	4 872 241,32	0,00	0,00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 857 302,64	4 857 302,64	0,00	0,00
	Prélèvement à la source	299 741,39	299 741,39	0,00	0,00
	Impôts sur les bénéfices	27 043,00	27 043,00	0,00	0,00
	Taxes sur la valeur ajoutée	94 020,92	94 020,92	0,00	0,00
	Obligations cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres impôts, taxes et assimilés	888 163,53	888 163,53	0,00	0,00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 915 753,72	1 915 753,72	0,00	0,00
	Groupe et associés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dettes	7 536 677,59	7 536 677,59	0,00	0,00
	Dette représentative de titres empruntés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits constatés d'avance	2 038 964,04	2 038 964,04	0,00	0,00
	TOTAL DES DETTES	52 606 435,71	37 309 137,10	7 656 634,14	7 640 664,47
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 304 000,00			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 810 639,92			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	0,00			

Fonds Dédiés

Etat exprimé en €uros

	Fonds à engager en début d'exercice	Mouvement de l'exercice		Fonds restants à engager en fin d'exercice
		Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	
Fonds dédiés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Produits à recevoir

Etat exprimé en €uros

31/12/2025

Total des Produits à recevoir	3 560 146,11
-------------------------------	--------------

R.R.R. A OBTENIR	310 531,85
CAISSE PIVOT - SEJOURS A CHEVAL	936 877,39
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	59 113,58
A.R.S. - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN 2024 A RECEVOIR	0,00
A.R.S. - FINANCEMENT INVESTISSEMENTS ANAPATH A RECEVOIR	425 362,14
A.R.S. - FINANCEMENT PSE A RECEVOIR	19 400,00
AGEFIPH - FINANCEMENT A RECEVOIR	526,18
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	28 093,65
ACTION LOGEMENT - REMBOURSEMENT PRÊT 2005 A RECEVOIR	72 811,20
FACTURATION RECHERCHE CLINIQUE A RECEVOIR	1 522 840,92
FORFAITS JOURNALIERS SUR ACTIVITE	14 620,00
H.C.L. - UCOGIR 2025	13 064,76
INDEMNITES JOURNALIERES ORGANISME DE PREVOYANCE	19 517,86
SUBROGATION SUR SALAIRES	25 500,08
UNICANCER - MERRI RECHERCHE	61 436,00
UNICANCER. ET AUTRES - FRAIS DE DEPLACEMENTS	2 783,99
PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR	47 666,51

Charges à payer

Etat exprimé en €uros

31/12/2025

Total des charges à payer	11 164 484,31
---------------------------	---------------

PERSONNEL - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PAYES ET R.T.T.	4 415 277,33
PERSONNEL - FRAIS DE DEPLACEMENTS A PAYER	9 722,50
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	334 199,00
CHARGES SOCIALES PROVISIONNEES SUR CONGES PAYES ET R.T.T.	1 893 909,59
CHARGES SOCIALES - AUTRES CHARGES A PAYER	141 002,28
AUTRES TAXES PROVISIONNEES POUR CONGES PAYES ET R.T.T.	473 588,81
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	33 977,72
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	3 808 970,70
AUTRES CHARGES DIVERSES A PAYER	2 467,17
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	51 369,21

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en €uros		31/12/2025	31/12/2024	Variation %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		964 262,14	996 772,44	-3,26%
Charges constatées d'avance - FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES		0,00	0,00	0,00
TOTAL		964 262,14	996 772,44	-3,26%

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en €uros		31/12/2025	31/12/2024	Variation %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		2 038 964,04	2 207 703,11	-7,64%
Produits constatés d'avance - FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELLES		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 038 964,04	2 207 703,11	-7,64%

Effectif

STATUT / GRADE / QUALIFICATION	2025	ETP 2025
PERSONNEL MEDICAL		
H-U permanents	7	3,58
PH temps plein	83	77,26
PH temps partiel	50	24,54
Praticiens attachés renouvelables de droit		
TOTAL 1	140	105,38
H-U temporaires		
Praticiens contractuels sans renouvellement de droit		
Internes et étudiants en médecine		
TOTAL 2	0	0,00
TOTAL PERSONNEL MEDICAL	140	105,38
PERSONNEL NON MEDICAL		
Contrats à durée indéterminée		
Personnel administratif	168	145,64
dont personnel de direction		
Personnel soignant et éducatif	277	217,04
Personnel technique	77	66,74
Personnel médico-technique	301	256,29
TOTAL 3	823	685,71
Contrats à durée déterminée		
Contrats à durée déterminée	195	51,85
TOTAL 4	195	51,85
Emplois aidés (dont CAE)		
Contrats soumis à disposition particulière	4	3,87
Apprentis	27	14,48
TOTAL 5	31	18,35
TOTAL PERSONNEL NON MEDICAL	1 049	755,91

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en €uros		31/12/2025
Total des produits exceptionnels (1)		2 204 571,12
Total des charges exceptionnelles (2)		3 376,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 201 194,95

(1) Dont Libéralités reçues	473 589,74
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	802 912,37
Produits de cessions des éléments d'actif	0,00
Reprises sur les provisions réglementées	928 069,01

(2) Dont Valeur Comptable des Eléments d'Actif Cédés	3 376,17
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00
Dotations aux provisions réglementées	0,00

Engagements financiers

Etat exprimé en €uros		31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			NEANT	NEANT
Avals, cautions et garanties			NEANT	NEANT
Engagements de crédit-bail et de locations	(1)		4 047 508,41	NEANT
Engagements en pensions, retraite et assimilés	(2)		6 490 883,00	NEANT
Autres engagements	(3)		NEANT	154 777,19
Total des engagements financiers			10 538 391,41	154 777,19

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME

	Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat en mois	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				Prix d'achat résiduel
					de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	
6122300	NATIXIS NATIXIS LEASE SIEMENS	LOA Camera Symbia Intevo Caméra CZT SIEMENS Spectrum Gamma caméra Symbia Pro Spectra Q3	17/02/2019 12/12/2019 06/12/2024	84 84 84	95 435,28 64 132,20 199 370,28	661 492,62 390 809,05 28 797,92	7 952,94 5 344,35 199 370,28			7 952,94 5 344,35 1 196 221,68	6 490,75 4 500,00 8 504,00
6122100	BPCE LEASE LA BANQUE POSTALE LUXBAIL	Equipement matériel informatique 120 Postes informatiques DELL 241 Postes informatiques DELL	31/03/2025 14/02/2022 28/06/2027	48 48 48	122 042,70 22 257,84 63 615,60	0,00 132 543,86 164 403,26	162 723,60 1 854,82 63 615,60	366 128,10	0,00	528 851,70 1 854,82 90 122,10	5 125,00 900,07 2 003,00
6131580	XEROX FINANCIAL INTUITIVE SURGICAL	Location imprimante imagerie Robot chirurgical - Da Vinci Xi Dual Console	01/07/2023 14/10/2024	60 60	18 041,64 504 801,84	44 899,50 210 334,12	9 020,82 504 801,84	26 506,50	0,00	9 020,82 1 893 006,90	0,00 0,00
6132511	ORANGE CYBERDEFENSE UGAP	Surveillance microsoc entreprise endpoint extension HDR / 24h/24 7j/7 Abt BlueKangoo	01/09/2023 31/03/2025	36 36	70 376,46 12 045,94	164 428,31 0,00	70 376,46 20 650,19	141 458,80 25 812,74	0,00	211 835,26 46 462,93	0,00 0,00
6132580	PITNEY BOWES PITNEY BOWES	Location 21 photocopieurs Location 19 photocopieurs Location Machine à affranchir	19/01/2023 01/01/2023 01/05/2023	48 48 60	11 252,69 3 361,43 2 721,42	22 419,41 6 756,74 4 535,00	11 252,69 3 165,01 2 721,42	585,76 164,75 3 855,35	0,00	11 838,45 3 329,76 6 576,77	0,00 0,00 0,00
6132530	DIAC DIAC CNET	Location Mise sous Pils Location Renault Captur - GQ-348-AN Location Renault Kangoo - GP-354-LV Location tracteur électrique	26/09/2023 22/06/2023 05/09/2022	48 48 60	5 069,88 7 330,32 2 742,00	11 485,77 17 757,37 6 398,00	5 069,88 7 367,04 2 742,00	3 802,41 3 069,60 2 056,50	0,00	8 872,29 10 436,64 4 798,50	0,00 0,00 0,00
Total					1 208 990,52	1 874 382,60	1 082 421,94	2 765 716,19	199 370,28	4 047 508,41	27 522,82

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice 2025 (avant affectation du résultat de l'exercice 2024) Solde créditeur	Valeur à la fin de l'exercice 2025 Solde créditeur	Variation à la baisse (Si BE>BS :=BE-BS)	Variation à la hausse (Si BE<BS :=BS-BE)
Apports et fonds associatifs	14 184 469,06	14 429 557,68	0,00	245 088,62
Réserves - Excédents affectés à l'investissement	1 962 186,18	1 962 186,18	0,00	0,00
Réserves - Réserve de trésorerie	2 213 146,31	2 213 146,31	0,00	0,00
Réserves - Réserves de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves - Réserves diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau excédentaire	5 395 439,54	6 253 288,99	0,00	857 849,45
Report à nouveau déficitaire	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	857 849,45	-823 647,05	1 681 496,50	0,00
Subventions d'investissement	4 948 322,59	5 606 573,43	0,00	658 250,84
Provisions réglementées	10 159 249,26	9 231 180,25	928 069,01	0,00
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	10 159 249,26	9 231 180,25	928 069,01	0,00
Provisions réglementées pour propre assureur	0,00	0,00	0,00	0,00
responsabilité civile	0,00	0,00	0,00	0,00
autre	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	39 720 662,39	38 872 285,79	2 609 565,51	1 761 188,91
Variation de capitaux propres de l'année			848 376,60	0,00

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES (provisions pour risques et charges)	Comptes	Montants au début de l'exercice(1) Solde créditeur	Dotations de l'exercice(2)	Reprises de l'exercice(3)	Montants à la fin de l'exercice(4=1+2-3) Solde créditeur
C/151 : Provisions pour risques	151	2 026 884,00	1 845 522,00	1 440 483,00	2 431 923,00
C/ 1511 provisions pour litiges	1511	625 392,00	265 050,00	207 483,00	682 959,00
C/ 1514 provisions pour amendes et pénalités	1514				
C/ 1515 provisions pour pertes de change	1515				
C/ 1516 provisions pour risques d'emploi	1516				
C/ 1518 autres provisions pour risques	1518	1 401 492,00	1 580 472,00	1 233 000,00	1 748 964,00
C/152 Provisions pour risques et charges sur emprunts	152				
C/153 Provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps (CET) (public) / Provisions pour pensions et obligations similaires (privé)	153				
C/ 1531 personnel médical (public) / provisions pour indemnités de départ à la retraite (privé)	1531				
C/ 1532 personnel non médical	1532				
C/ 1538 autres	1538				
C/157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	157				
C/ 1572 provisions pour gros entretien ou grandes révisions	1572				
C/158 Autres provisions pour charges	158	79 309,43	0,00	34 994,71	44 314,72
TOTAL		2 106 193,43	1 845 522,00	1 475 477,71	2 476 237,72

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES (dépréciations des comptes financiers C/59 et autres dépréciations)	Comptes	Montants au début de l'exercice(1) Solde créditeur	Dotations de l'exercice(2)	Reprises de l'exercice(3)	Montants à la fin de l'exercice(4=1+2-3) Solde créditeur
C/29 Dépréciation des immobilisations	2904,2905,2908,2911, 2912,2913,2914, 2915,2918,292, 2931,2932,2961, 2966,2967,2971, 2972,2974,2975, 2976				
C/39 Dépréciation des stocks et en-cours	39				
C/49 Dépréciation des comptes de tiers	491,496	380 245,00	330 170,00	217 365,00	493 050,00
C/59 Dépréciation des comptes financiers	59				
TOTAL		380 245,00	330 170,00	217 365,00	493 050,00

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

TABLEAU SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice 1	Reprises déjà constatées 2	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention 3	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention 4	Reste à amortir au 31/12 5 = (1-2) + (3-4)
C/ 1311 Subventions d'équipements reçues - Etat et établissements nationaux	.	.	.	.	.
C/ 13121 Subventions d'équipements reçues - Régions - Subventions d'équipement des écoles et instituts de formation des professionnels paramédicaux et de sages-femmes (transférables)	.	.	.	.	.
C/ 13128 Subventions d'équipements reçues - Régions- Autres	.	.	.	.	.
C/ 1313 Départements	.	.	.	.	.
C/ 1314 Communes	.	.	.	.	.
C/ 1315 Autres collectivités et établissements publics locaux	.	.	.	.	.
C/ 1316 GHT - Contributions aux investissements communs	.	.	.	.	.
C/ 13181 Autres subventions d'équipements reçues - Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage (écoles)	.	.	.	.	.
C/ 13182 FMESPP - FMIS	1 750 924,00	652 004,49	0,00	177 650,77	921 268,74
C/ 13183 Autres subventions d'équipements reçues-FIR	.	.	.	.	.
C/ 13186 - Subvention d'investissement structurant article 50 (modifié par LFSS 2022)	.	.	.	.	.
C/ 13187 Missions d'intérêt général et aides à la contractualisation (MIGAC)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	132 549,88	1 867 450,12
C/ 13188 Autres subventions d'équipements reçues - Autres subventions	6 247 384,14	3 397 981,06	419 373,21	450 921,72	2 817 854,57
TOTAL	8 998 308,14	4 049 985,55	1 419 373,21	761 122,37	5 606 573,43

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme
Échéancier flux de trésorerie

Catégorie d'emprunt	Echéancier					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans
Emprunts non structurés (côtes 1A) - capital	1 836 677,76	1 890 391,48	1 906 020,50	1 921 971,39	1 938 250,77	7 640 664,47
Emprunts non structurés (côtes 1A) - intérêts	489 038,80	447 273,60	392 010,61	336 211,71	280 191,36	996 344,22
Emprunts structurés-risque limité (côtes 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C) - capital	-	-	-	-	-	-
Emprunts structurés-risque limité (côtes 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C) - intérêts	-	-	-	-	-	-
Emprunts structurés-risque élevé (non cités ci-dessus) - capital	-	-	-	-	-	-
Emprunts structurés-risque élevé (non cités ci-dessus) - intérêts	-	-	-	-	-	-
Emprunts "hors charte Gissler" (6F) - capital	-	-	-	-	-	-
Emprunts "hors charte Gissler" (6F) - intérêts	-	-	-	-	-	-
TOTAL TOUTES CATEGORIES - capital	1 836 677,76	1 890 391,48	1 906 020,50	1 921 971,39	1 938 250,77	7 640 664,47
TOTAL TOUTES CATEGORIES - intérêts	489 038,80	447 273,60	392 010,61	336 211,71	280 191,36	996 344,22

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

RESTITUTION PAR ENTITE / GROUPEMENT

RUBRIQUES	NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE 1			NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE 2			NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE 3		
	Exercice 2025	Exercice 2024	Commentaires	Exercice 2025	Exercice 2024	Commentaires	Exercice 2025	Exercice 2024	Commentaires
Présentation de l'entité / du groupement	DENOMINATION	GCS UNICANCER	GCS UNICANCER	GCS SARA	GCS SARA		GCS AURAGEN	GCS AURAGEN	
	FORME JURIDIQUE	GCS - GCS	GCS - GCS	GCS - GCS	GCS - GCS		GCS - GCS	GCS - GCS	
	ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	101, RUE DE TOLBIAC - 75013 PARIS	101, RUE DE TOLBIAC - 75013 PARIS	24, ALLEE EVARISTE GALLOIS - 63170 AUBIERE	5, PLACE D'ARSONVAL - 69003 LYON		5, PLACE D'ARSONVAL - 69003 LYON	5, PLACE D'ARSONVAL - 69003 LYON	
	NATURE D'ACTIVITE								
	GOVERNANCE								
Principaux liens de l'entité avec l'EPS (présentation synthétique)	Montants de prise de décision	2900	2900	10000	10000		10000	5000	
	MONTANT DE LA PARTICIPATION DETENUE PAR L'EPS								
	TRADUCTION EN POURCENTAGE DE DETENTION (le cas échéant)								
	NATURE DU CONTRÔLE / DE L'INFLUENCE NOTABLE (1)								
	Motivations d'exercice du contrôle								
Informations financières significatives par entité / groupement	MODALITES DE PARTICIPATION DES MEMBRES / ACTIONNAIRES (2)								
	MODALITES DE REPARTITION ENTRE MEMBRES / ACTIONNAIRES (3)								
	MODALITES DE FINANCEMENT DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT (4)								
	Existence et modalités (5) d'exercice de la solidarité financière entre l'EPS et le groupement/entité								
	AUTRES INFORMATIONS								
Emprunts	MONTANT DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	827228	760205	10000	10000		5000	5000	
	MONTANT DE LA PARTICIPATION DETENUE PAR L'EPS	2900	2900	0,1111	0,1111		0,1129	0,1129	
	Taux de DETENTION (en %)	0,028	0,028						
	CONTRIBUTION ANNUELLE VERSEE PAR L'EPS								
	PRESTATIONS FACTUREES A L'EPS								
Immobilisation	MONTANT DE L'ENGAGEMENT DES EMPRUNTS REALISES PAR L'ENTITE/LE GROUPEMENT								
	Montant des nouveaux emprunts								
	Montant du remboursement								
	Exposition de l'EPS du fait de la solidarité financière potentielle								
	TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES								
TRANSACTION SIGNIFICATIVE MENEES PAR L'ENTITE/LE GROUPEMENT AUPRES DE L'ENTITE/LE GROUPEMENT	INVESTISSEMENT MIS A DISPOSITION / MODALITES D'EVALUATION (valeur nette comptable / coût réel)								
	Cession								
	Liquidation								
	Mise à disposition								
	Autre								
Produits	Cession								
	Liquidation								
	Mise à disposition								
	Autre								
	Autre								
Résultat	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	15 047 870	20 087 538						
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	37 443	29 580						
	LA PART DU RESULTAT ASSUMEE PAR L'EPS								
	Cession								
	Liquidation								
Engagements pris par l'entité/le groupement	Mise à disposition								
	Garanties d'emprunts accordées								
	Autre								
	Cession								
	Liquidation								
Engagements recus par l'entité/le groupement	Mise à disposition								
	Garanties d'emprunts accordées								
	Autre								
	Cession								
	Liquidation								
Autres éléments financiers significatifs	Personnel mis à disposition par l'établissement (en ETP)								
	Personnel mis à disposition par l'établissement (en coût salariable)								
	AUTRES ELEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS								
	Cession								
	Liquidation								

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

L'abaissement doit être déductible, pour chaque organisme, du dernier bilan disponible et du dernier exercice clos ne sont pas disponibles lorsque l'EPS arrêté ses comptes, ce dernier utilise à défaut les comptes de l'exercice précédent (mention 1) Sont mentionnés à cette ligne : la détention de titres, détention d'une quote-part de capital, autre nature à préciser dans les cas où ce contrôle/ cette influence notable ne s'exprime pas par la détention de titres ou d'une quote-part de capital (2) Sont mentionnés à cette ligne : la contribution financière annuelle, contribution en nature (mise à disposition de locaux, de personnels ou de matériels...), utilisation des moyens de l'entité/ du groupement... (3) Sont mentionnés à cette ligne : les résultats et réserves distribuables, contribution aux charges et déficits éventuels, des dettes dans les rapports avec les tiers et en cas de retrait/ liquidation, (4) Sont mentionnés à cette ligne : les financements externes et/ ou contribution des membres...

IV. Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le Centre Jean PERRIN est habilité à recevoir des dons et legs. Les ressources issues de la générosité publique contribuent à l'amélioration de la prise en charge des patients et de leur confort, ainsi qu'à poursuivre le développement des innovations et des travaux de recherche.

Méthodologie :

Le modèle de compte d'emploi annuel des ressources utilisé est celui prévu par le Comité de Réglementation Comptable dans son règlement N° 2008-12 du 7 mai 2008. Toutefois, le Centre Jean PERRIN comptabilise les dons et legs en compte de tiers au bilan, lors de la perception des fonds. Ils sont ensuite rapportés en compte d'apport pour le financement d'investissements et en compte de résultat pour le financement des autres dépenses et ce au fur et à mesure de leur consommation.

En conséquence nous n'avons pas comparé les données des ressources collectées auprès du Public avec l'ensemble des charges et des produits de l'exercice.

Ces données sont incluses dans les comptes annuels 2025, certifiés par le commissaire aux comptes et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

1. Les emplois

Les dépenses sur l'exercice s'élèvent à 757.393,32€ et sont ventilées dans les rubriques suivantes :

- financement par les legs et dons recherche des postes de chercheurs et de techniciens de recherche supplémentaires permettant de participer à la mise en place de protocoles de recherche clinique régionaux et nationaux coordonnés par le Centre Jean PERRIN soit 5,6 ETP non médicaux..... 284.517,62€
- participation à des investissements : alphathérapie en radiopharmacie, imprimante 3D en radiothérapie, investissements de recherche, investissements divers (anesthésiologie, diététique,...)..... 247.373,62€
- diverses dépenses pour des projets spécifiques (dépenses sur diverses études de recherche, soins de support,...)..... 14.261,27€
- les frais de recherche de fonds correspondent aux campagnes de dons effectués avec la société ALTERIADE, insertions dans des revues notariales 167.243,54€
- Les frais de fonctionnement (1ETP non médical, logiciel de gestion des dons et des paiements...) 43.997,27€

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 1.482.839,47 € et correspondent à :

- des dépenses pour la recherche (dont 456.143,45€ pour l'oncogénétique) 984.086,89€
- des investissements..... 135.119,35€
- des dépenses pour l'accompagnement aux soins confort des malades 41.900,00€
- des dépenses pour des projets et ou des services spécifiques (Espace Rencontre et Information, études de recherche spécifiques, ...) 321.732,72€

Les emplois 2025 du CER s'élèvent donc à 2.240.232,79€.

2. Les ressources

Les ressources collectées sur l'exercice s'élèvent à 1.051.851,89 € et se répartissent comme suit :

• Dons et legs collectés	960.127,67€
➤ Dons non affectés à un projet spécifique, représentant les dons des particuliers faits à l'occasion d'un décès, d'un mariage ou spontanément, des campagnes de dons	639.293,26€
➤ Dons affectés à un projet spécifique	172.078,37€
(dont 8.023,00€ pour l'accompagnement aux soins ; 17.257,40€ pour la recherche ; 24.692,17€ pour les investissements et 122.105,80€ pour des projets et manifestations spécifiques : innovations thérapeutiques, alphathérapie, médecine nucléaire, études de recherche clinique spécifiques, projets divers ...)	
➤ Legs et autres libéralités non affectés à un projet spécifique	148.756,04€
➤ Legs et autres libéralités affectées recherche	0€
• Les subventions et autres concours publics (Mairies)	2.285,00€
• Les produits financiers	89.439,22€

A ces ressources de 2025 s'ajoutent :

• Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1.830.600,24€
représente le solde des ressources affectées des exercices antérieurs non utilisées au 01/01/2025.	
• La variation des fonds dédiés (non affectés) s'élève à	-642.219,34€

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Les ressources 2025 du CER s'élèvent donc à 2.240.232,79€.

Les ressources utilisées sur 2025 s'élèvent à 757.393,32€. Elles correspondent aux dépenses réalisées sur l'exercice (cf partie1) et se répartissent comme suit :

• Dons manuels non affectés	214.026,81€
• Dons manuels affectés	288.593,89€
• Legs et autres libéralités affectés	252.487,62€
• Subventions des collectivités et autres	2.285,00€

3. Synthèse

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice est au CER de 5.053.911,57€ : cela représente donc le montant des réserves disponibles au 31/12/2024 non encore affectées et restant à utiliser (soit le solde au 31/12/2024 de 4.411.692,23€ € et le montant non utilisé sur 2025 pour +642.219,34€). Ces fonds seront affectés sur les projets à venir du projet immobilier.

A ce solde viennent s'ajouter les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élevant à 1.482.839,47 € (cf partie 1).

Les ressources disponibles au 31/12/2025 se montent en conséquence à 6.536.751,04€, soit :

CHOIX DU DONATEUR / LEGATEUR	DONS	LEGS	SOLDE DISPONIBLE 31/12/2025
SANS AFFECTATION	641 246	4 412 666	5 053 912
RECHERCHE	101 240	882 847	984 087
INVESTISSEMENTS	129 929	5 191	135 119
CONFORT/ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS	41 901	-	41 901
PROJETS SPECIFIQUES	321 733	-	321 733
TOTAL	1 236 048	5 300 703	6 536 751

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois 2025	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2025	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2025	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2025
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	546 152,51			960 127,67	4 411 692,23
1.1. Réalisées en France				639 293,26	755 108,32
- Actions réalisées directement	546 152,51			172 078,37	214 026,81
- Versements à d'autres organismes agissant en France				148 756,04	288 593,89
1.2. Réalisées à l'étranger				0,00	0,00
- Actions réalisées directement				0,00	252 487,62
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				0,00	0,00
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	167 243,54				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	167 243,54			2 285,00	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0,00			89 439,22	
23. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	43 997,27				
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	757 393,32			1 051 851,89	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS					
	0,00				
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES					
	1 482 839,47			1 830 600,24	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					
				-642 219,34	
V - TOTAL GENERAL					
	2 240 232,79			2 240 232,79	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		245 088,62			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		128 592,03			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		757 393,32			755 108,32
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE					
					5 053 911,57